

Priorités ministérielles pour 2018-2019

- Promouvoir un milieu de travail sain**

En 2018-2019, les personnes nommées par le gouverneur en conseil sont appelés à continuer à manifester leur engagement envers la promotion d'un milieu de travail sain, en continuant de soutenir la [Stratégie pour la fonction publique fédérale sur la santé mentale en milieu de travail](#).et en mettant l'accent sur la mise en œuvre d'initiatives propres à l'organisation pour la prévention du harcèlement et de la discrimination au travail.

- Bâtir une fonction publique diversifiée**

En 2018-2019, les personnes nommées par le gouverneur en conseil sont appelés à établir des activités de recrutement et de perfectionnement afin d'accroître la diversité sociale et culturelle de notre effectif, dans le but de représenter la population que nous desservons et d'améliorer le processus décisionnel. Cela comprend la définition des objectifs de diversité en fonction des besoins de votre propre organisation, la mise en œuvre des activités de recrutement et de perfectionnement appropriées et la mesure des progrès.

- Appuyer les efforts pour régler les problèmes du système de paye**

En 2018-2019, les personnes nommées par le gouverneur en conseil dont les organisations sont desservies par le nouveau système de paye sont appelés à continuer à assurer que leur organisation entreprend les initiatives nécessaires pour s'assurer que nos employés sont payés avec précision et à temps. Cela comprend la prise de toutes les mesures nécessaires au sein de votre organisation et la contribution aux efforts de Services publics et Approvisionnement Canada et du Secrétariat du Conseil du Trésor pour s'attaquer des problèmes posés par le système de paye.